

Séance du 29 mai 2015

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 29 mai 2015 à 20 heures 30 sous la présidence du Maire M Gilles Desbois.

Présents : Gilles Desbois, André Gilbert Alloin, Stéphane Brun, Caroline Charles, Michel Dezapy, Gérard Ducret, Cyril Goyard, Pascal Laurenceau, Lydie Lory, Valérie Lutmann, Evelyne Machillot, Annie Marchand, Gaëlle Stacchetti.

Excusés : Anne-Gaëlle Labry (pouvoir à Annie Marchand), Sébastien Bidaut.

Secrétaire de séance : Gaëlle Stacchetti.

1 - APPROBATION COMPTE RENDU REUNION PRECEDENTE

Le compte rendu de la séance du 24 avril est adopté à l'unanimité sans modification.

2 – DELIBERATIONS

2-1 Admission en non-valeur :

Les services de la trésorerie ont fait parvenir une demande d'admission en non-valeur pour des produits irrécouvrables. Cela concerne la location de la salle polyvalente par un entrepreneur de lotos au cours de l'année 2013.

Le maire informe l'assemblée d'un premier refus quant à cette demande.

Cette entreprise étant en insuffisance d'actif suite à liquidation judiciaire, le recouvrement des sommes dues s'avère impossible.

Le conseil devant impérativement statuer délibère favorablement à l'unanimité dont 1 pouvoir et accepte cette demande d'admission.

2-2 Choix du cabinet de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la RD123

Dans le cadre de la sécurisation de la RD123 dans la traversée du village, la commission s'est réunie le mercredi 27 mai pour l'ouverture des plis.

Plusieurs cabinets ont été consultés, un seul a répondu à cette consultation.

L'offre du Cabinet Il Age répondant à tous les critères a été retenue par la commission.

Ce marché comporte 3 tranches, une ferme pour un montant de 4 976,40€ TTC et deux conditionnelles pour respectivement 2 676,90€ TTC et 926,64€ TTC.

Le conseil suite à la demande du maire valide le choix de la commission et délibère favorablement à l'unanimité dont 1 pouvoir.

Une prestation complémentaire de relevés topographiques d'une valeur de 780€ TTC a été également validée.

Le total de la mission s'élève à 6,25% du montant estimé des travaux dans la pré-étude de l'Agence Technique Départementale.

2-3 Chantiers utiles 2015

Le service jeunesse de la ville de Saint-Marcel a été contacté pour la réalisation de travaux de peinture dans une salle de classe. Des jeunes du collège Vivant Denon de Saint-Marcel réalisent ces travaux durant les vacances d'été et financent ainsi une partie de leurs mini-séjours.

Le devis de ce chantier se monte à 1 018,92 €, fournitures comprises.

Le conseil, considérant que lors des années précédentes ce dispositif a donné satisfaction, délibère favorablement à l'unanimité dont un pouvoir.

2-4 Stages séjours été agor@95

Mme Marchand présente les mini séjours organisés par le service jeunesse de Saint Marcel. La commune de Lans participe au financement de ces activités dans le cadre de l'entente intercommunale.

A partir de cette année leur préparation sera modifiée : dorénavant chaque jeune désirant participer à un mini séjour devra proposer un projet et le présenter à la municipalité de sa commune de résidence pour validation.

Le conseil municipal donne son accord de principe.

Il est également proposé de valider un montant fixe forfaitaire de 100€ pour chaque participant au lieu et place de la participation actuelle, indexée sur le quotient familial.

Le conseil après un tour de table décide à la majorité de valider ce montant forfaitaire et délibère en ce sens.

2-5 Modification compte pour subvention Agence de l'eau

En raison d'une erreur d'imputation de cette subvention il y a lieu de modifier l'intitulé du compte correspondant à son inscription.

Une délibération étant nécessaire, le conseil adopte celle-ci à l'unanimité dont un 1 pouvoir.

2-6 Lotissement Le Jardin

Lors de la réunion du 24 avril, le conseil municipal a délibéré favorablement en ce qui concerne l'intégration de la voirie et des équipements de ce lotissement, dans le domaine public communal.

Or, dans la délibération s'y rattachant, il n'est pas stipulé que le conseil donne pouvoir au maire pour signer tous les documents relatifs à cette intégration et notamment l'acte notarié.

Il convient donc de délibérer à cet effet précis.

Le conseil, à l'unanimité dont un pouvoir, autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à cette intégration.

3- PROJET BIBLIOTHEQUE

Le maire rappelle le contexte, concernant l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). La bibliothèque située à l'étage de la salle polyvalente ne répondant pas aux normes d'accessibilité, la commune a jusqu'au 27 septembre 2015, par un engagement sur l'honneur de la part du Maire, pour déposer son Ad'AP.

Trois groupes de travail ont été constitués pour une réflexion à mener sur les aménagements qui devront être réalisés. A ce jour une pré-étude demandée par le groupe 3 (adaptation du bâtiment existant) a été fournie par un architecte. Celle-ci est présentée à l'assemblée qui prend connaissance des propositions et des coûts estimés de cette option, jugés élevés. Les deux autres groupes n'ont pas encore d'éléments suite à leurs demandes auprès de l'Agence Technique Départementale.

4 – COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

4-1 ONEMA –Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

M Ducret présente l'organisme qui gère la police de l'eau issue de la loi de 2006 et du Grenelle de l'Environnement.

Certains agriculteurs se plaignent d'inondations provoquées par le ruisseau en provenance de l'étang.

Une réunion des communes concernées (Lans, Oslon, Epervans), en présence du Président de l'Association Foncière de Lans, s'est tenue à Oslon le 30 avril 2015 sous l'égide de l'ONEMA. Lors de celle-ci, la création d'une entente intercommunale pour l'entretien et la gestion de ce ruisseau a été décidée.

La commune de Saint Marcel concernée elle aussi, mais absente à cette réunion, a été sollicitée pour participer à cette entente. Dossier en cours.

4-2 NAP

Mme Marchand rend compte de la réunion du 11 mai.

Lors de cette réunion, les évolutions des NAP avec les communes partenaires ont été évoquées.

La commune d'Oslon propose la mise à disposition d'une ATSEM pour réaliser les travaux de coordination intercommunale. La participation budgétaire de Lans serait de 20 heures mensuelles.

Le principe est acté pour l'année à venir, à titre d'essai.

Pour Lans il semble indispensable de créer un poste de coordinateur local. La charge de travail serait de 5 heures par semaine.

Clément DUMONT est chargé d'établir la répartition des différentes tâches ainsi que les fiches de postes concernant les futurs coordinateurs.

4-3 Grand Chalons – Commission thématique/ Services à la population

Monsieur Brun fait le compte rendu de la séance plénière de la commission Services à la population du Grand Chalons.

Après avoir échangé sur la situation au niveau du périmètre de la communauté d'agglomération, les participants ont défini quatre groupes de travail :

- Mode de garde (petite enfance)
- Solidarité et accès santé
- Parentalité
- Lecture publique

4-4 Manifestations diverses

Mme Marchand évoque les travaux de la commission Manifestations du 20 mai.

Les travaux ont porté sur l'organisation des manifestations ou animations suivantes :

- Conférence sur les fouilles archéologiques du jeudi 4 juin
- Fête de la musique du vendredi 12 juin
- Trad'envol du mercredi 8 et du samedi 11 juillet
- Fête nationale samedi 11 juillet

5 – QUESTIONS DIVERSES

Le 19 mai, le permis piéton a été délivré aux élèves de CE2 du groupe scolaire Térrence Ridout.

Les travaux du parking des écoles débuteront courant juillet. L'entreprise Cordier a été retenue.

Le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du Grand Chalons est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le débat public sur la création d'un Center Parcs sur la commune du Rousset en Saône et Loire se poursuit.

Une réflexion sur l'édition 2016 de la fête du village va être menée.

Il a été procédé à l'achat d'une machine à café pour un usage à la salle polyvalente.

Les travaux de viabilisation du lotissement « Promenade de la Corvée » se poursuivent. Les réunions de chantier sont programmées les mercredis à 11h au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les prochaines sont prévues les 3 et 17 juin.

Urban & Sens : le lancement de la démarche « Zéro Phyto » est fixé au 4 Août.

La kermesse des écoles aura lieu le 20 juin. L'association «Amicale Térrence Ridout » a été créée afin de gérer cet évènement.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mercredi 1^{er} juillet 2015 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 30.